Nouveau dès septembre 2022

La restauration à ecst

en partenariat avec Scolarest

Chers parents,

Soucieux d'offrir un service de qualité pour tous les élèves et soucieux de traiter définitivement le sujet de la restauration, sujet sensible abordé régulièrement depuis plusieurs années lors des réunions de parents correspondants, nous avons révisé le contrat qui lie notre ensemble scolaire à notre prestataire, la société SCOLAREST.

Les objectifs : Qualité & Coût

A compter du 1er septembre 2022, notre objectif est d'améliorer la qualité des repas servis aux élèves. La qualité étant étroitement liée aux choix des denrées alimentaires, notre prestataire SCOLAREST s'engage à introduire dans les menus les marqueurs de qualité suivants dès la rentrée 2022 :

- **100% pain local** boulangerie de proximité
- **100% d'agriculture ou de culture raisonnée** pour les fruits et légumes frais
- **100% porc** français
- **100% de volaille** Classe A française
- **100% de viande bovine** française
- **100 % de poisson** de pêche durable et responsable
- **2 composantes bio** par semaine
- **2 viandes Bleu Blanc Cœur** par mois
- **2 fromages AOP, AOC** par mois
- **2 viandes Label Rouge** par mois
- **Des nuggets dans le filet**
- **Entre 10% et 30%** de produits bruts issus de produits locaux

Ainsi, chaque élève pourra bénéficier d'un service de restauration de qualité avec des mets cuisinés sur place, faisant appel à des produits bruts, de qualité et durables, le tout accompagné d'une maitrise du prix des repas qui se situeront en dessous du prix moyen des repas dans l'enseignement privé catholique en l'Ile-de-France et en Seine-et-Marne.

⚠ Pour des raisons de sécurité alimentaire, les paniers repas ne seront plus acceptés sur les campus, sauf pour les élèves sous protocole médical (PAI). De même, seuls les élèves ½ pensionnaires ou ayant réservé un repas occasionnel seront autorisés à être présents sur les campus pendant les temps de repas conformément à leur emploi du temps.

Nouveau dès septembre 2022

La restauration à ecst

en partenariat avec Scolarest GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

Les formules proposées :

Pour les maternelles

Le service se fait à table, assuré par le personnel d'ECST. Le repas est sur une base de 4 composantes sans choix :

- Un plat protidique
- Un légume d'accompagnement

Puis 2 composantes parmi :

- Une entrée
- Un produit laitier (fromage ou laitage)
- Un dessert

Pour les élémentaires, les 6èmes du campus Ouest et les collégiens du Campus Est :

Les élèves composent leur plateau sur la base de 5 composantes au sein du self en libre-service parmi un choix de :

- Une entrée au choix parmi 3
- Un plat protidique au choix parmi 2
- Un légume et/ou féculent d'accompagnement au choix parmi 2
- Un fromage ou un produit laitier au choix parmi 3
- Un dessert au choix parmi 3

Pour les lycéens deux formules au choix :

Formule plateau repas :

Les élèves composent leur plateau sur la base de 4 composantes au sein du self en libre-service parmi un choix de :

- Un plat protidique au choix parmi 2 :
  - Un plat protidique du jour identique au collège avec son accompagnement
  - Un plat protidique de type snacking avec son accompagnement.

+

- 2 périphériques au choix parmi :
- Entrées au choix parmi 3
- Laitages au choix parmi 2
- Desserts ou fruit en corbeille au choix parmi 3

Formule Snacking :

Les lycéens pourront réserver, avec l'application « Clic & Collect » jusqu'au jour J 9h00 au plus tard, une formule snacking qui sera à retirer au comptoir du « BlackSand Café ». Elle sera composée de :

- 1 sandwich ou 1 salade au choix parmi 2
- 1 dessert au choix parmi 3

Toute formule commandée et préparée non récupérée sera facturée à la famille.

Prestations* à la carte hors formules, vendues et encaissées au BlackSand Café, uniquement pour les lycéens :

- Café, chocolat chaud, thé
- Sodas, eau plate ou pétillante
- Confiseries, barres chocolatées

**Les lycéens auront un porte-monnaie virtuel que les parents pourront recharger uniquement par carte bancaire sur École Directe. Attention : le montant versé ne sera effectif que J+1. N'hésitez pas à anticiper, l'établissement ne faisant pas crédit sur ces produits qui ne sont pas de première nécessité pour votre enfant lycéen.*

⚠ Les lycéens ½ pensionnaires seront inscrits par défaut sur la formule « Plateau repas ». En commandant en Click & Collect, ils disposeront de la formule Snacking qu'ils retireront directement au Black-Sand et seront automatiquement retirés de la formule plateau.

Nouveau dès septembre 2022

La restauration à ecst

en partenariat avec Scolarest GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

Le prix des repas

	Repas½ pensionnaires	Repas occasionnel *commandé avant jour J 9h00*	Repas occasionnel *non commandé*
Maternelles	**6,75 €**	**8,50 €**	**10 €**
Élémentaires	**6,85 €**	**8,50 €**	**10 €**
Collégiens	**6,90 €**	**8,50 €**	**10 €**
Lycéens	**6,95 €**	**8,50 €**	**10 €**
Lycéens - Formule snacking	**6,95 €**	**8,50 €**	

Gestion et Inscription

À compter du 1er septembre 2022, l'AGEC Sainte Thérèse reprend la gestion des encaissements liés à la restauration.

Le coût des repas sera donc intégré dans votre facturation.

Pour les parents séparés, la répartition des frais de restauration sera identique à celle des contributions des familles et des frais annexes.

En début d'année, il sera demandé à chaque parent d'inscrire son (ses) enfants sur des jours précis, fixes et constants : 5 jours (uniquement pour le Lycée) ; 4 jours; 3 jours ; 2 jours ou 1 jour, en fonction de l'emploi du temps de l'élève et de la disponibilité des parents.

L'inscription sera effective pour l'année scolaire. Cependant si la situation de la famille évoluait, une possibilité de modification sera possible, sur demande écrite, en début de trimestre.

Un élève non inscrit habituellement à la restauration un jour ou plusieurs jours, sera considéré ce jour ou ces jours, comme externe.

Toutefois, sur réservation jusqu'à 9h00 le jour J, les élèves externes pourront déjeuner en prenant un repas occasionnel. Il suffira de vous connecter sur votre **espace parent** d'École Directe, de vous diriger vers l'onglet de votre enfant rubrique « Réservations commandes »

Coûts estimatifs des forfaits annuels

	Prix unitaire par repas	Nombre de semaine	Demi-pensionnaire 1 jour	Demi-pensionnaire 2 jours	Demi-pensionnaire 3 jours	Demi-pensionnaire 4 jours	Demi-pensionnaire 5 jours
Maternelle	6,75 €	34,75 €	234,56 €	469,13 €	703,69 €	938,25 €	
Élémentaire	6,85 €	34,75 €	238,04 €	476,08 €	714,11 €	952,15 €	
Collège	6,90 €	31,75 €	219,08 €	438,15 €	657,23 €	876,30 €	
Lycée	6,95 €	31,00 €	215,45 €	430,90 €	646,35 €	861,80 €	1077,25 €

** Ce tableau est une estimation basée sur le nombre effectif de semaine que votre enfant déjeune à la restauration suivant le calendrier scolaire (Exemple : un collégien peut déjeuner (sous réserve des informations connues ce jour) 127 jours au maximum dans l'année et 4 jours maximum par semaine. La moyenne du nombre de semaine est donc de 127/4 = 31,75 semaines. Il vous suffit de multiplier le prix unitaire du repas par le nombre de semaines et par le nombre de jours inscrit)*

La facturation des repas consommés sera mensuelle. Elle prendra en compte les repas du 21 au 20 M+1.
La somme facturée sera réglée soit :

- Par prélèvement automatique (additionné à votre prélèvement habituel)
- Par carte bancaire sur école directe en fin de mois.

En cas d'absence seulement pour maladie justifiée sur certificat médical et transmis par mail au service gestion, les repas ne seront pas facturés à partir de J+1.

Les repas ne seront pas facturés en cas de sortie ou voyage scolaire.